



193559 - Est il permis de prier dans une chambre qui abrite une télévision allumée?

question

Peut on prier dans une chambre où se trouve une autre personne qui regarde la télévision? Il est vrai que le volume du son de la télé est diminué et le programme affiché ne comportent que des gens décentement vêtus.

la réponse favorite

Louange à Allah.

Il est réprouvé de prier dans un endroit où l'on peut être distrait. Or, il est indubitable que cet appareil, la télévision, est un des plus grands moyens de distraction. Si on prie dans un endroit qui abrite une télévision allumée, on sera nécessairement diverti , même si le volume du son est maintenu bas.

Abou Dawoud (2030) a rapporté que Safiyyah bint Chaybah a dit: «J'ai entendu al-Aslamiyyah dire: j'ai dit à Outhmane: qu'est-ce que le Messenger d'Allah (Bénédiction et salut soient sur lui) t'a dit quand il t'a appelé?- Il m'a dit: **J'ai oublié de te donner l'ordre de cacher les deux cornes car il ne doit y avoir rien dans une chambre qui soit susceptible de distraire le prier.** (Jugé authentique par al-Albani dans Sahih al-Djaami, n° 2504.

At-Tabarani a rapporté dans al-Awsat (5246) d'après Abou Houryrah que le Messenger d'Allah (Bénédiction et salut soient sur lui) a dit: **Il m'a été interdit de prier derrière des gens engagés dans une conversation ou des dormeurs.** (Jugé bon par al-Albani dans al-Irwaa (2/96).

Abou Dawoud a rapporté (694) un hadith d'Ibn Abbas en ces termes: **Ne priez pas derrière un dormeur ni une personne engagée dans une conversation.** (Jugé bon par al-Albani dans Sahih Abou Dawoud).



Al-Khattabi (Puisse Allah lui accorder Sa miséricorde) a dit: **S'agissant de prier derrière des gens en conversation, Chafii et Ahmad l'on réprouvé parce que la conversation peut distraire le prieur. Ibn Omar ne priait derrière un homme en train de parler que le vendredi.** Extrait de Maaalim as-Sunan (1/187).

An-Nawawi (Puisse Allah lui accorder Sa miséricorde) a dit : **Quant au vêtement porteur d'images ou d'une croix ou une source de distraction, on réprouve de le porter pendant sa prière, de l'utiliser comme tapis ou de le mettre devant soi.** Extrait d'al-Madjmou' (3/180).

Celui qui prie tout près d'une télévision n'est pas à l'abri de passer brusquement de la récitation du Coran à la répétition d'une chanson. Cela peut lui arriver s'il se trouve en présence de compagnons complètement insouciants et qui , de ce fait , ne tiennent aucun compte de la situation des gens en prière.

Aussi convient il à celui qui veut prier de choisir un endroit qui n'abrite rien qui soit susceptible de le distraire de sa prière, qu'il s'agisse d'un son ou d'une image ou d'autres choses. Si on prie dans un tel endroit, la prière n'en serait pas moins valide. S'il peut le faire de sorte à éviter de se laisser distraire, il n'encourt rien et son acte n'est pas réprouvé. S'il se sait incapable d'échapper à la distraction, la prière est valide, mais l'acte reste réprouvé.» Voir la réponse donnée à la question n° [161211](#)

Allah Très haut le sait mieux.